

CANADA

Province de Québec

Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau

Municipalité de Grand-Remous

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Grand-Remous, tenue le 6 février 2017 à compter de 19 heures à la salle du centre Jean-Guy Prévost au 1508, route Transcanadienne à Grand-Remous.

Sont présents :

Mme Johanne Bonenfant – Mairesse suppléante

Mme Martine Coulombe – Conseillère

M. Patrick Courville - Conseiller

M. John Rodgers - Conseiller

Mme Jocelyne Lyrette – Conseillère

M. Éric Bélanger - Conseiller

Mme Julie Rail, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait office de secrétaire de la séance.

Assistance

Quelques citoyens (9) assistent à la rencontre.

O-060217-025 Ouverture de la séance ordinaire

La mairesse suppléante, Johanne Bonenfant, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la séance ouverte à 19 heures. Elle souhaite la bienvenue à l'assistance.

O-060217-026 Adoption de l'ordre du jour

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

O-060217-027 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2016

CONSIDÉRANT QU'une copie du document en titre a été remise à tous les membres du conseil deux jours avant la tenue de la présente séance ;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture ;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2016 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

O-060217-028 **Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 décembre 2016**

CONSIDÉRANT QU'une copie du document en titre a été remise à tous les membres du conseil deux jours avant la tenue de la présente séance ;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture ;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller, Éric Bélanger, propose et il est résolu, d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 décembre 2016 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

O-060217-029 **Adoption du procès-verbal de la 2^{ème} séance extraordinaire du 21 décembre 2016 (Budget 2017)**

CONSIDÉRANT QU'une copie du document en titre a été remise à tous les membres du conseil deux jours avant la tenue de la présente séance ;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture ;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller, Patrick Courville, propose et il est résolu, d'adopter le procès-verbal de la 2^{ème} séance extraordinaire du 21 décembre 2016 (Budget 2017) tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

O-060217-030 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2017**

CONSIDÉRANT QU'une copie du document en titre a été remise à tous les membres du conseil deux jours avant la tenue de la présente séance ;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture ;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2017 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions

Aucune question dans la salle donc la séance se poursuit.

O-060217-031 **Adhésion 2017 à la Fédération québécoise des municipalités**

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu d'adhérer à la Fédération québécoise des municipalités, au montant de 1 426.69\$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité

O-060217-032 Adhésion 2017 à l'Union des municipalités du Québec

Le conseiller, Patrick Courville, propose et il est résolu, d'adhérer à l'Union des municipalités du Québec au montant de 681.49\$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité

O-060217-033 Adhésion à la Coopérative d'information municipale

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu d'adhérer à la CIM au montant de 200.\$ et de nommer le maire comme signataire de l'entente

Adoptée à l'unanimité

Prolongation de l'embauche de Mme Monique Paiement au poste de directrice générale par intérim

Le point 110-04 est reporté.

Nommer Mme Monique Paiement, inspecteur en bâtiment par intérim

Le point 110-05 est reporté.

O-060217-034 Remplacement de Mme Christiane Gagnon, pour son absence prévue au mois de mars

La conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu, de procéder à l'embauche temporaire en remplacement de Christiane Gagnon selon les besoins et surplus de travail.

Adoptée à l'unanimité

O-060217-035 Présentation des comptes payés pour janvier 2017

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu, d'adopter la liste des chèques émis ainsi que les paiements en ligne effectués pour la période de janvier 2017 au montant de 32 427.99\$.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

O-060217-036 Présentation des comptes à payer pour janvier 2017

Le conseiller, Éric Bélanger, propose et il est résolu d'adopter la liste des comptes fournisseurs dus pour la période de janvier 2017 au montant de 18 348.65\$ (pour 2016) et 27 484.58\$ (2017).

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

0-060217-037 Adoption des salaires payés pour janvier 2017

Le conseiller, Patric Courville, propose et il est résolu d'adopter la liste des salaires payés pour janvier 2017, au montant de 46 433.15\$.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

0-060217-038 Dépenses du communiqué des membres du conseil

Le conseiller, Patrick Courville, propose et il est résolu d'accepter la dépense au montant de 130.61\$ suite à l'envoi d'un communiqué signé par 5 conseillers aux citoyens de la municipalité.

La conseillère, Martine Coulombe, enregistre sa dissidence sur la résolution.

Adoptée à la majorité

0-060217-039 Adoption des dépenses incompressible pour l'année 2017

La conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu d'adopter la liste des dépenses incompressibles pour l'année 2017, selon la liste déposée le 21 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

0-06-0217-040 Achat regroupé d'une mascotte

CONSIDÉRANT la résolution 2016-R-AG403 de la MRC de la Vallée de la Gatineau qui demande la participation des municipalités pour l'achat d'une mascotte servant à des activités de sensibilisation dans le cadre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la municipalité à participer au coût d'acquisition de ladite mascotte;

EN CONSÉQUENCE la conseillère Jocelyne Lyrette propose et il est résolu de participer à l'achat au coût de 312.98\$ par municipalité taxes incluses en plus de la MRC, pour une somme totale de 5 633.77\$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité

0-060217-041 Achat d'abat-poussière

Le conseiller, Patrick Courville, propose et il est résolu l'achat de 11 000 Kilos de chlorure de calcium en collaboration d'achats regroupé par l'UMQ.

Le prix sera négocié par l'Union de municipalité du Québec.

Adoptée à l'unanimité

0-060217-042 Renouvellement de location 2 camions 10 roues

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu de renouveler la location à court terme de 2 camions 10 roues selon le tableau de CEGER au montant de 6 181.29\$ chacun plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

Réfection du chemin Lafrance

Un sondage a été envoyé aux résidents. Le conseiller Patrick Courville a expliqué que le dossier n'est pas fermé.

0-060217-043 Rencontre avec le MTQ

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu qu'une rencontre soit demandée avec les responsables du MTQ, concernant le projet de trottoirs au coin de la 105 et la 117.

Adoptée à l'unanimité

AVIS DE MOTION AVIS DE MOTION – Responsabilité des municipalités face à la désinfection UV

AVIS DE MOTION est par la présente donné par le conseiller, Patrick Courville, que les élus feront l'étude du règlement 2016-12-15.

Adopté

0-060217-044 Demande de location de local à la clinique

Le conseiller, Éric Bélanger, propose et il est résolu d'entériner la demande de location d'un local à la clinique médicale pour recevoir les services d'une orthésiste au même taux que les médecins.

Adoptée à l'unanimité

0-060217-045 Demande d'appui pour le service d'hémodialyse

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu d'appuyer la municipalité d'Aumond (résolution 2017-01-A3473) concernant leur demande au CISSO afin de former du personnel et d'offrir les services d'hémodialyses en région.

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

Nettoyage des îles

La municipalité de Moncerf-Lytton a fait parvenir la résolution 2016-12-242 confirmant leur participation financière au montant de 250.00\$ pour le nettoyage des îles ainsi que des plages environnantes

Une lettre devra être envoyée aux autres municipalités environnantes.

Réseau de télécommunication à large bande

La MRC de la Vallée de la Gatineau possède déjà la compétence à l'égard de l'ensemble des municipalités.

0-060217-046 Annulation de résolution

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu d'annuler la résolution 2112-1203 concernant l'appui du projet de fibre optiques.

Adoptée à l'unanimité

Internet HV : La municipalité est intéressée, avec une participation financière limitée

Le point 600-04 est reporté.

AVIS DE MOTION AVIS DE MOTION – Modification du règlement de zonage no. 074

AVIS DE MOTION est par la présente donné par le conseiller, Éric Bélanger, concernant les modifications au règlement de zonage no. 074, afin d'y intégrer les normes visant à établir des mesures de protection des eaux superficielles de protection des rives et du littoral.

AVIS DE MOTION AVIS DE MOTION – Modification du règlement no. 077

AVIS DE MOTION est par la présente donné par la conseillère, Jocelyne Lyrette, afin de modifier le règlement sur les permis et certificats no. 077 afin d'y intégrer le RCI-2009-206.

0-060217-047 Demande de commandite

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu d'accepter la demande de Mathieu Gagnon pour une commandite de 60.00\$.

Adoptée à l'unanimité

0-060217-047A Vote de non-confiance envers le maire

Le conseiller, Eric Bélanger, propose et il est résolu qu'un vote de non confiance soit enregistré envers le maire Gérard Coulombe.

Le vote est demandé et donne le résultat suivant :

Votes pour : Johanne Bonenfant
Jocelyne Lyrette
Patrick Courville
Eric Bélanger
John Rodgers

Vote contre : Martine Coulombe

Adoptée à la majorité

Note au procès-verbal

Concours Selfie

Le prix sera reporté en mars – Plaisirs d’hiver.

Achat des blocs de jeux

Le point 700-03 est reporté.

Note au procès-verbal

Lettre au MAMOT

Information.

Position des membres du conseil

Information.

Absences de la directrice générale

Information.

0-060217-048 Rencontre avec un promoteur

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu que la directrice générale et un membre du conseil soient présents lors d’une rencontre avec un ou des promoteurs.

Adoptée à l’unanimité

Note au procès-verbal

Pouvoirs de la mairesse suppléante

L’article 142 du code municipal prévoit qu’en l’absence du maire, la mairesse suppléante possède les mêmes pouvoirs. La résolution n’est donc pas nécessaire.

0-060217-049 Levée de la séance

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu que la séance soit levée. Il est présentement 20h30.

Adoptée à l’unanimité

Johanne Bonenfant
Mairesse suppléante

Julie Rail
Directrice générale

